

CYCLE DE CONFÉRENCES

Sciences
en questions

20^e
anniversaire

2015

Une autre économie de la nature ? Une autre nature de l'économie ?



Franck-Dominique Vivien
Laboratoire REGARDS EA 6292
Université de Reims Champagne-Ardenne
fd.vivien@univ-reims.fr

The New
**ECONOMY
OF NATURE**

The Quest to Make Conservation Profitable

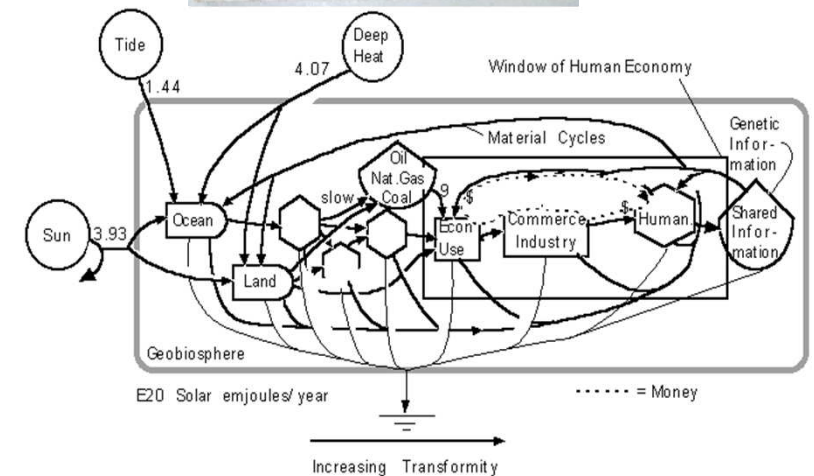
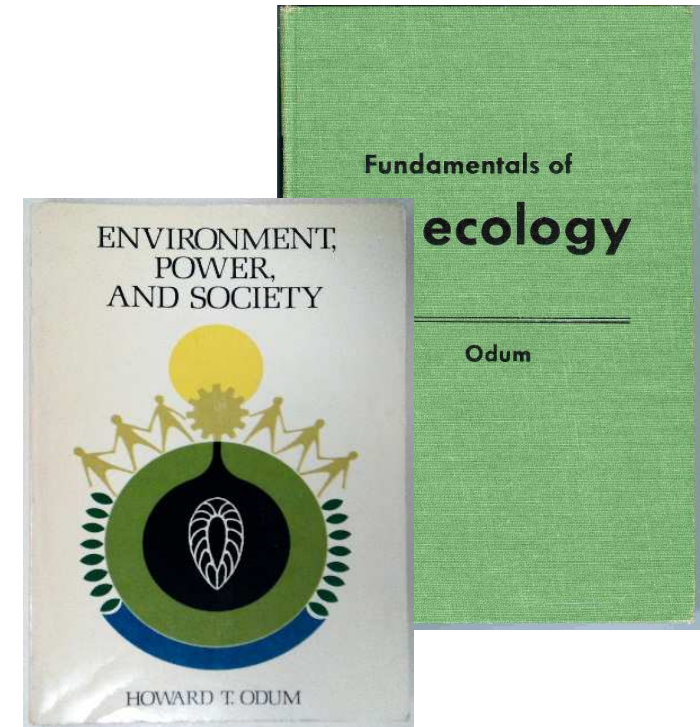


Gretchen C. Daily
AND
Katherine Ellison

I. Une autre économie de la nature ?

I.1. L'écologie : une « économie de la nature » ?

- De longue date, l'écologie se pense comme une « économie de la nature ».
- A partir des années 1970, l'écologie entend devenir une science de la décision.
- Une perspective d'« économie élargie » promue par E.P. et H.T. Odum.
- L'énergie est « l'étalon monétaire de l'écologie » (E.P. Odum).



I.2. De la monnaie écologique à la monnaie tout court...

- Cette perspective d'« économie élargie » va être travaillée au sein de ce qui va devenir l'économie écologique.
- Elle y rencontre le même type de projet porté par l'économie standard de l'environnement.
 - C'est la sous-évaluation économique de la nature qui est responsable de sa mauvaise gestion.
 - Il faut exprimer cette valeur (en fait des variations de bien-être) sous une forme monétaire (« signal-prix »).
 - Une valeur qui s'exprime à travers les préférences d'individus rationnels (« valeur utilité ») et leur consentement à payer/recevoir.

- Symposium Wallenberg (Stockholm, 1982)

- Costanza : « ecology [...] is the study of how resources are allocated in nature ». L'enjeu de la gestion de l'environnement est d'arriver à donner des « prix fictifs » (*shadow pricing*) aux ressources naturelles.
- Débat au sein de l'écologie et entre écologie et économie (approche écoénergétique vs approche économique monétaire).
- Une approche pragmatique de la monétarisation des actifs naturels
=> C. Henry : la microéconomie est un langage de négociation.

I.3. L'économie des écosystèmes

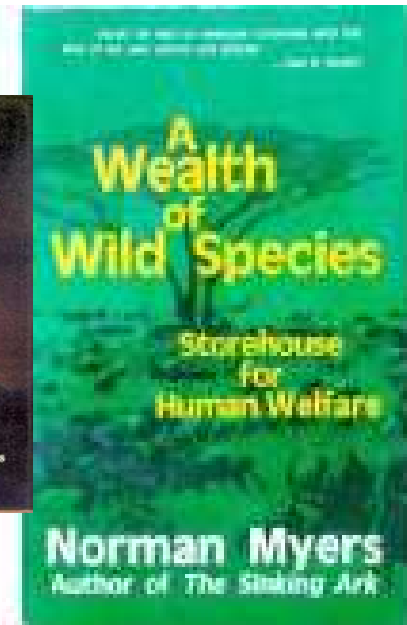
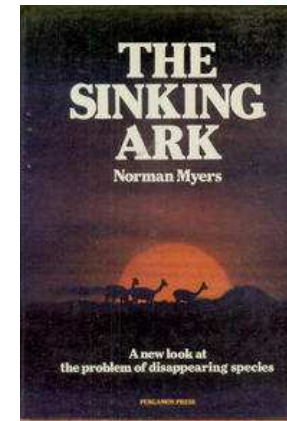
- Symposium Wallenberg : on a un problème avec l'évaluation des fonctions écologiques des écosystèmes, avouent les économistes néoclassiques.
- La notion de « services écosystémiques », initialement une métaphore des écologues (Ehrlich, 1981) au sujet de la crise environnementale et de la fonctionnalité des écosystèmes avec, en arrière-plan, la controverse entre modèles de soutenabilité « faible » et « forte »
- Costanza et al. (1989, 1997, 2002...) : la coexistence d'évaluations énergétique et monétaire de ces services écosystémiques.
- Rôle décisif du MEA (2003, 2005)

The value of the world's ecosystem services and natural capital

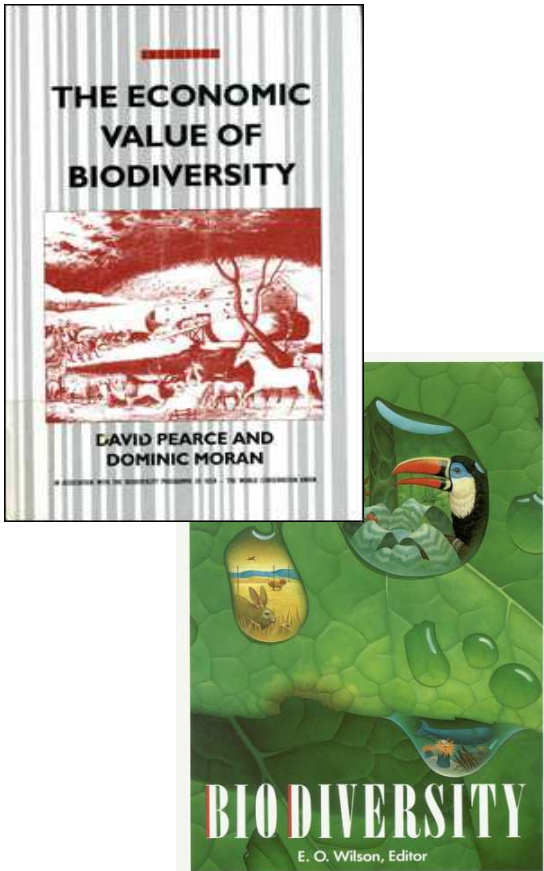
Robert Costanza^{††}, Ralph d'Arge[‡], Rudolf de Groot[§], Stephen Farber^{||}, Monica Grasso[†], Bruce Hannon[†], Karin Limburg^{#*}, Shahid Naeem^{}, Robert V. O'Neill^{††}, Jose Paruelo^{‡‡}, Robert G. Raskin^{\$\$\$}, Paul Sutton^{||||} & Marjan van den Belt^{††}**

I.4. L'économie de la biodiversité : l'appel du pied des naturalistes

- Norman Myers s'étonne qu'on l'interroge toujours sur la valeur économique de la perte de la biodiversité. Il écrit un ouvrage pour répondre à cette question : *Wealth of Wild Species : Storehouse for Human Welfare* (1983).
- « La biodiversité est l'une des plus grandes richesses de la planète, et pourtant la moins reconnue comme telle » (E.O. Wilson, 1993)
- « Il faut créer une alliance entre les économistes et les spécialistes de la conservation » (E.O. Wilson, 2000)



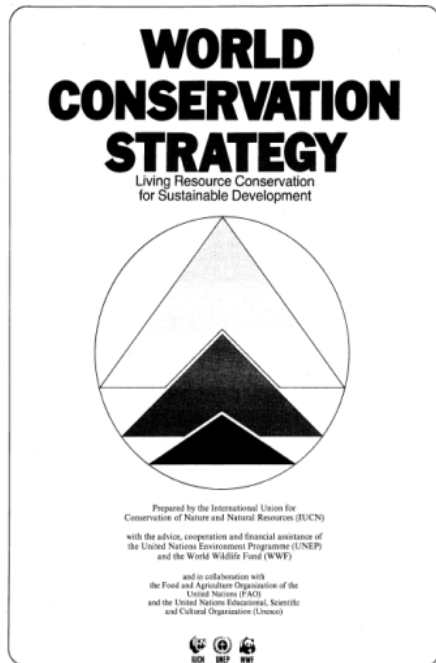
I.4. L'économie de la biodiversité : un appel entendu par les économistes...



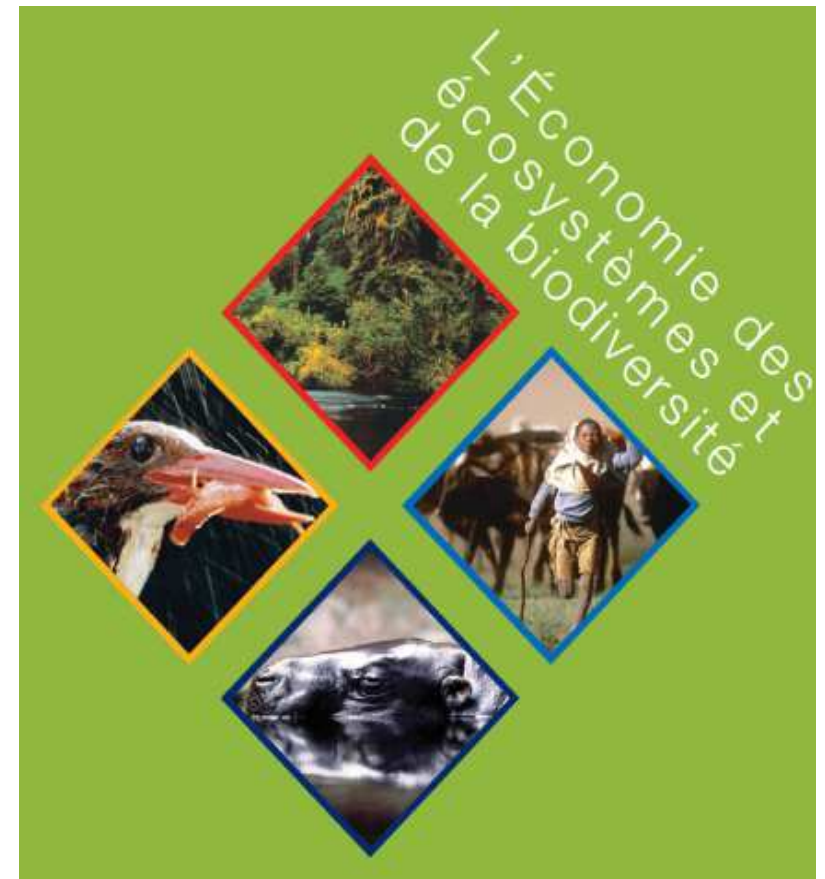
- Le National Forum on Biodiversity, Washington, sept. 1986 :
 - Des sessions avec des économistes standards, mais aussi des points de vue critiques d'économistes et de philosophes.
- Le champ de l'économie de la biodiversité émerge au cours des années 1990... avec la collaboration du milieu de la conservation (UICN notamment).
- La question de l'évaluation économique y est centrale. Y compris avec une posture pragmatique.

1.5. Une économie des écosystèmes et de la biodiversité en phase avec l'évolution du capitalisme

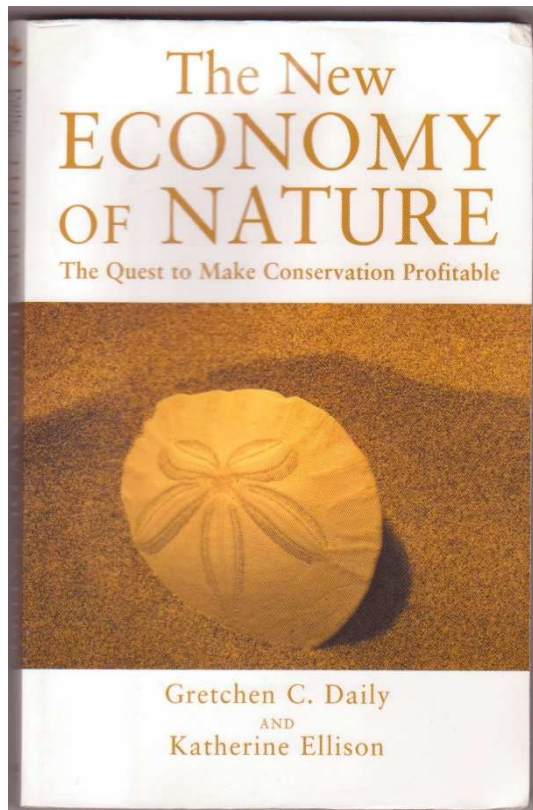
- Des enjeux économiques et stratégiques reconnus dès le début des années 1980 :
 - Défense des intérêts des Etats-Unis (*Global 2000 Report for the President*) et de certains secteurs industriels (agriculture, cosmétique, pharmacie...)
 - UICN, *Stratégie mondiale pour la conservation* => inscription dans le « Nouvel ordre économique international » => un essor prochain du commerce international des gènes.
- « nouvelle économie » (innovations techniques, start up, financement par la bourse...) et innovations institutionnelles
- Rio 1992, CDB et CCCC : création et reconnaissance de droits de propriété/droits d'usage en vue d'une négociation entre acteurs.
- Chichilnisky (1993) : « titritiser » la biodiversité, le changement climatique, etc.



- The Economics of Ecosystems and Biodiversity (TEEB) (2010), réalisé sous l'égide du PNUE.
 - Une volonté d'évaluer monétairement les services écosystémiques et, pour les gérer, de recourir à des « market-based instruments »
 - reconnaître ou donner des droits, calculer des prix et négocier des transactions.
- Vers une financiarisation des politiques d'environnement ?



I.6. Une nouvelle économie de la nature ?



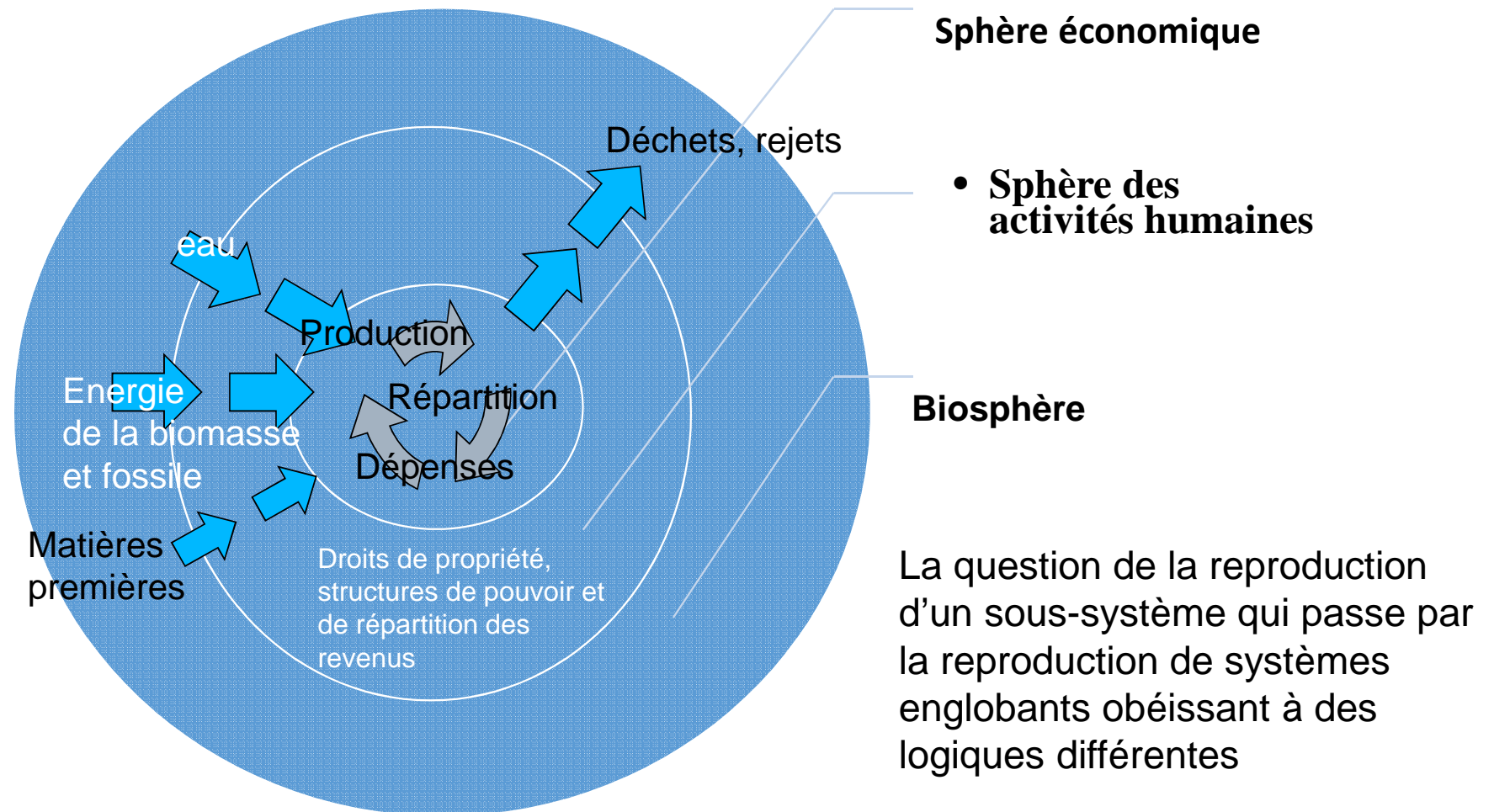
- Une perspective d'économie écologique (dans la version du Beijer Institute for Ecological Economics).
- La nature produit des richesses + la recherche de moyens de financement pour la conservation.
- L'adoption de la rhétorique de l'économie dominante
 - Un « capital naturel » qui dispense des « services écosystémiques ».
 - Les services systémiques sont des « biens publics » non pris en charge par le marché.
 - Ils souffrent d'« externalités négatives ».
 - Des évaluations monétaires pour faire entrer ces services écosystémiques et ces interactions sociales dans la sphère de la décision (éventuellement, avec un point de vue pragmatique).
- Soutenabilité (faible ? forte ?) et commensurabilité forte ?

II. Une autre nature de l'économie ?

II.1. Retour sur l'économie écologique

- Des projets épistémologiques différents s'y font concurrence :
 - Une extension de la théorie standard sur certains objets grâce à la collaboration avec des écologues.
 - Une approche pragmatique : comment faire avancer la cause de la nature ? Comment financer les politiques de conservation ?
 - Une nouvelle discipline devant appréhender la multidimensionnalité des enjeux (« orchestration des disciplines », Martinez-Alier).
 - Une approche critique des concepts et analyses économiques standards (référence à d'autres traditions théoriques en économie).

II.1. Retour sur l'économie écologique : l'économie est un sous-système



source : R. Passet (1979); J. Martinez-Alier (2005).

II.2. L'étude du métabolisme économique et social

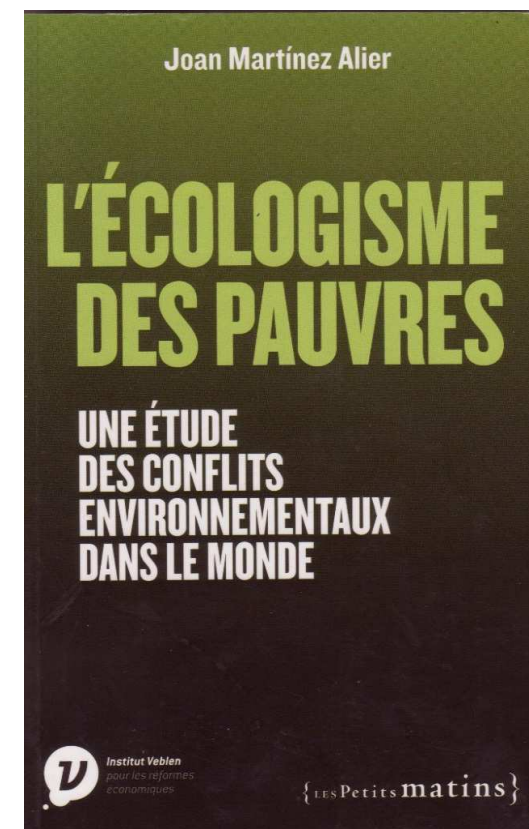
- Production, distribution et consommation : des activités de transformation de la matière et de l'énergie.
- Etude des flux de matières et d'énergie entrant et sortant des systèmes socio-économiques
 - => 300 gigajoules et 16 tonnes de matière par tête/an en moyenne en Europe aux Etats-Unis.
- Une nouvelle question macroéconomique : quelle est l'échelle optimale de l'économie ? Quelles sont les limites à la croissance considérée d'un point de vue biophysique ?

II.3. Retour sur l'économie écologique : quelques rappels d'économie institutionnaliste

- Aucune décision sur la production ne peut se prendre sans des arrangements institutionnels préalables sur des règles en matière de répartition.
- « Les prix sont des conventions sociales, renforcés par des habitudes et encastrées dans des institutions sociales » (Hogdson, 1998)
- Les externalités sont des succès en termes de transferts de coûts de certains groupes sociaux vers d'autres groupes sociaux (K.W. Kapp, 1950 ; Martinez-Alier, 2005).
- Il existe une multiplicité des processus d'évaluation et de délibération sur les critères de formation de la valeur (J.R. Commons), des règles qui évoluent avec le temps.
- Dans toute économie, il existe différents systèmes d'allocation des ressources : don/contre-don, redistribution, échanges marchands (K. Polanyi).
- La relation marchande – et, plus encore, quand elle porte sur des « marchandises fictives » – ne peut fonctionner que parce qu'elle repose sur des relations non marchandes.

II.3. Retour sur l'économie écologique : les questions de répartition environnementale

- Les conflits environnementaux sont anciens et se comptent par milliers (Martinez-Alier, 2005).
- Ils peuvent être classés selon les différents points de la chaîne de valeur où ils se produisent :
 - autour de l'extraction et du transport des minerais, du pétrole, du charbon, de l'uranium, des gaz de schiste...; autour de l'appropriation des terres, de la biomasse (déforestation, pêche...) ou des ressources génétiques; autour des déchets et de la pollution...
- Les politiques d'environnement ou de développement durable – en particulier, celles qui portent sur des droits de propriété – sont ainsi porteuses de graves conflits de répartition (« les pauvres ne vendent pas cher »).



II.4. Quels arrangements institutionnels ? La perspective de l'économie patrimoniale

- Notion de patrimoine commun.
- La nature : un capital ou du patrimoine ?
- Le « patrimoine naturel » : un « garde fou » = gérer pour transmettre aux générations futures.
- L'approche patrimoniale : des déplacements des termes de l'analyse économique.

II.4. L'économie patrimoniale : la question de l'appropriation

- Hardin (1968) : « Commun » = non-appropriation (libre-accès). Une opposition entre propriété privée et propriété publique.
- E. Ostrom : la reconnaissance des « biens communs » - mais à partir de la rationalité économique standard.
- Le patrimoine : de l'être et de l'avoir géré en vue de la reproduction dans le temps (matérielle et idéale) d'une communauté.

II.4. L'économie patrimoniale : la question de l'évaluation économique

- Une évaluation économique qui harmonise les intérêts ou qui exacerbe les conflits ?
- Les prix reflètent des rapports de force entre groupes sociaux.
- Les conflits d'environnement sont des conflits d'évaluation.
- Reconnaissance du caractère incommensurable de la nature (commensurabilité faible et soutenabilité forte)
- délibération autour de critères multiples.

Diapositive 20

FD1

Franck Dominique; 15/03/2015